

Secrétariat Sessions
Marie Christine POIRIER
☎ 01.40.14.48.55
☎ 01.40.14.00.40
✉ CCE BNP PARIBAS
CSD03A1
75450 – PARIS CEDEX 09

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE DE BNP PARIBAS
Du 14 Avril 2015**

Point n°3 – Avis du CCE sur le Bilan Social 2014.

La Représentante Syndicale SNB

« Le bilan social est un instrument de mesure du domaine social dans l'entreprise. Il comporte un ensemble d'indicateurs chiffrés constituant une photographie de l'entreprise à un instant précis.

Le climat social ne peut pour autant pas se résumer à la lecture de tableaux et de statistiques. Il requiert aussi la perception du degré de satisfaction régnant au travail. Que dire de la satisfaction au travail ? Forts des témoignages de nos collègues et à l'appui d'éléments concrets nous percevons une recrudescence des « irritants sociaux » qui à terme entraîneront l'exaspération et le désengagement.

Pourtant le climat social est au cœur de la performance, c'est un levier créateur de valeur. Ce levier semble bien trop négligé aujourd'hui. Le bien-être au travail doit être partie intégrante des projets que vous mettez et mettez en œuvre.

L'an passé nous vous demandions de donner aux équipes les moyens de réaliser leurs missions sereinement, de toute évidence nous n'avons pas été entendus. Il devient primordial que l'écart naturel entre nos perceptions du climat social se réduise pour que d'une part les salariés en ressentent les bénéfices mais aussi pour que les résultats de notre entreprise soient pérennisés.

Pour ces motifs les élus SNB émettent un avis défavorable. »

La Représentante Syndicale FO

« Les élus FO Banques ont soulevé, lors de la présentation du Bilan Social, les problèmes de stress, de fatigue et de manque de repères dans le cadre de PREFERENCE CLIENT.

Les élus FO Banques ne peuvent accepter la politique de BNPP qui consiste à créer plus de PNB avec moins d'effectifs. Pour toutes ces raisons, les élus FO Banques VOTENT CONTRE ».

Le Représentant Syndical CGT

« En intervention préliminaire lors de la commission RH, nous avons exprimé notre insatisfaction de ne pas avoir toutes les réponses en terme d'impact social lors de la présentation de vos différents projets.

Même si les échanges s'avèrent intéressants, nous y trouvons une constante dans la frustration. Celle qui nous conduit à ne pas être en capacité de mesurer de manière pragmatique les diverses suppressions d'emplois et cela par périmètre ou par Direction Régionale.

Pourtant, c'est avec beaucoup d'attention que nous écoutons vos réponses et vos commentaires.

La CGT vous rappelle régulièrement que notre entreprise a une vraie responsabilité sociale et que cela doit passer par des actes et pas seulement par des réponses adaptées aux circonstances économiques et structurelles.

Nous ne pouvons donc pas souscrire à cette réduction constante des effectifs.

Nous nous interrogeons aussi sur l'augmentation du nombre de démissions, sur la montée en charge du recours aux emplois précaires qui devient récurrent notamment au niveau de BDDF Opérations.

Les conditions de travail deviennent difficiles dans de nombreux secteurs, la population des seniors reste plus longtemps dans l'entreprise y compris chez les femmes, il sera nécessaire d'être vigilant pour que chacun puisse vivre sa fin de carrière dignement.

Certes, le document présenté est une photographie mais en dehors des chiffres, il est nécessaire de s'intéresser à l'ensemble de la population, les jeunes embauchés, les confirmés et les plus anciens.

Pour les contrats de professionnalisation, nous vous encourageons à continuer dans cette politique de recrutement en mettant tout en œuvre pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'intégrer notre entreprise. Pour la CGT c'est un réservoir de compétences pour demain qu'il ne faut pas négliger.

Sur le plan de l'embauche des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à faire mieux, il est nécessaire d'étudier toutes les possibilités et opportunités.

Nous terminerons en vous disant que même si nous comprenons que l'entreprise, notre entreprise doit s'adapter aux nouvelles réglementations, se réorganiser et faire face à une conjoncture économique compliquée, elle doit aussi répondre aux attentes de l'ensemble du Personnel et dans ce Bilan social 2014, nous n'avons pas eu cette perception.

Vos choix, vos orientations sont peut-être nécessaires pour les investisseurs institutionnels, mais vous ne devez pas vous exonérer de cette "Ressource humaine" incontournable qu'est le Personnel.

La CGT vous invite à progresser dans cette dimension sociale pour les années à venir et ainsi répondre aux attentes des femmes et des hommes de notre entreprise.

La CGT émet un avis négatif pour ce Bilan social 2014. »

Le Représentant Syndical CFDT

« En 2014 BNP Paribas a recruté 1.546 salariés en CDI et 504 en CDD.

Dans le même temps, il y a eu 3274 départs.

Malgré l'intégration de Cortal-Consors, l'effectif diminue de 1,4%. Pour rappel, l'effectif avait déjà baissé de 3% en 2013.

Nous déplorons l'augmentation du nombre de démissions, de 25% en un an !

Le recours à l'assistance extérieure s'accroît toujours, alors qu'une baisse avait été annoncée.

Partout, le sous-effectif devient évident. Il génère le mal-être au travail et les dysfonctionnements des processus que vous avez mis en place.

Pour toutes ces raisons, la CFDT vote contre. »



Pour extrait, certifié conforme
La 1^{ère} Secrétaire Adjointe du CCE
Mme Clara SUC